



COMMUNIQUE DE PRESSE – 7 JUILLET 2020

**NOMINATION DE ROSELYNE BACHELOT:
UNE ATTENTE FORTE DU SPECTACLE VIVANT PRIVE,
POUR QUE LA CULTURE RETROUVE TOUTE SA PLACE EN FRANCE, FACE A LA CRISE**

Les entrepreneurs du spectacle vivant privé (salles, festivals, producteurs de spectacles, théâtres privés et cabarets) saluent **la nomination de Roselyne BACHELOT, nouvelle ministre de la Culture.**

Alors que la crise sanitaire a durement touché le secteur culturel, l'arrivée de Roselyne BACHELOT signifie que **le ministère de la Culture rentre désormais dans une nouvelle phase.** Celle de la résistance à la crise économique. Après avoir fait face à la pandémie, le secteur culturel traverse une crise économique sans précédent.

Les enjeux qui se font jour pour le secteur du spectacle vivant privé sont immenses. La ministre de la Culture l'a souligné dès hier : le secteur est « terrassé ». Et pour cause, les entrepreneurs de spectacles, dont l'activité n'a pas repris, sont à 99 % des PME/TPE pas ou peu subventionnées, avec des trésoreries reposant essentiellement sur la billetterie...à l'arrêt total depuis le 16 mars 2020. Ce sont ainsi 51 % des entreprises qui sont menacées de faillite en 2021 ou, pour certaines, dès 2020, et avec ces faillites, des dizaines de milliers d'emplois en risque.

Nos organisations saluent la volonté de Roselyne BACHELOT de tenir « des Etats généraux des festivals », et de faire redémarrer très rapidement les théâtres, les salles de concerts, « dans des conditions sanitaires compatibles avec des conditions économiques viables ».

Pour le CAMULC, le PRODISS et le SNTDP, la co-construction avec le Gouvernement, le Parlement et les collectivités constitue l'une de nos valeurs cardinales. A ce titre, nous tenons à saluer **Franck RIESTER** et son engagement au service du secteur culturel. **Un ministre de la Culture confronté à une crise sans précédent, et avec qui nous avons pu œuvrer pour la défense de tout un pan de l'économie culturelle.** Nous saluons notamment sa mobilisation en faveur de l'avènement du [Centre national de la musique](#) et la mise en place du [FUSV](#) dont la gestion a été confiée à [l'ASTP](#). Désormais ministre chargé du Commerce Extérieur et de l'Attractivité, **nous serons amenés à poursuivre notre travail en commun au service du rayonnement culturel français.**

Nous sommes convaincus que **Roselyne BACHELOT sera la ministre du dialogue, la ministre des territoires** et ce, afin que la culture retrouve toute sa place en France face à la crise, afin que l'exception culturelle ne soit pas simplement une expression.

Alors que le Président de la République appelait à une « refonte de l'ambition culturelle française » et intègre la culture au plan de reconstruction de la France, nos trois organisations se tiennent conjointement à l'entière disposition de Roselyne BACHELOT. Car pour réussir cette refonte, la mise en place d'un dialogue régulier, pluriel et constructif sera nécessaire...**Avec pour ligne d'horizon un plan de relance sectoriel massif, qui pourra être construit dans le cadre des Etats généraux des industries culturelles et créatives.**

A propos du PRODISS : Depuis 1984, le PRODISS, syndicat national du spectacle musical et de variété est la 1^{ère} organisation patronale représentative des principales entreprises du spectacle vivant privé. Les 400 entrepreneurs de spectacles du PRODISS (producteurs, diffuseurs, salles et festivals) composent l'ensemble de la chaîne de création et de diffusion d'un spectacle, et 80 % du CA du spectacle musical et de variété en France. **A propos du CAMULC :** Organisation patronale représentative des Cabarets, Music-Halls et lieux de Création. Le syndicat a été créé le 13 mai 2016 sous l'impulsion de dirigeants de cabarets et Music halls situés en Régions et à Paris pour répondre au besoin de disposer d'un syndicat représentant spécifiquement les cabarets et Music Halls. **A propos du SNTDP :** Le Syndicat National du Théâtre Privé regroupe une centaine de théâtres-producteurs, de producteurs-tourneurs et de salles de spectacle tant à Paris qu'en régions. Ses adhérents présentent plus de 600 spectacles et accueillent plus de 4 millions de spectateurs par an. Historiquement, le SNTDP a été l'une des premières organisations patronales à s'investir dans la négociation d'accords collectifs et continue depuis à jouer un rôle majeur dans les instances paritaires du spectacle (groupe de protection sociale Audiens, Opco Afdas...).

CONTACT MEDIA : Aline RENET – 06 66 66 39 00 – a.renet@prodiss.org